



Demande de remboursement de préifrance

Par **Castaur**, le **10/06/2008** à **23:34**

Bonsoir,

Je viens demander conseil sur une mésaventure...

J'ai perçu de la part de préifrance, (préifrance m'a délivré une carnet de maternité) des indemnités journalière pour ma grossesse et des indemnités de naissance pour ma fille née le 04/05/2008, j'ai perçu cette argent depuis Mars 2008, avril 2008, Juin 2008 et a ce jour au surprise !!!!! Préifrance me demande le remboursement TOTAL de tout cet argent, parce que pour eux je n'y avait pas le droit en faite!!

On t'il le droit de me reprendre cet argent?

Que puis-je faire???

IL m'avait affirmé que j'avais le droit a cet argent et maintenant j'ai fait diverse achat (chambre pour ma fille...) et je n'ai presque + rien..

Vraiment je sis dégouté et perdu

merci ,si vous pouvez m'aider